

ACADEMIE REGION MARTINIQUE – RECTORAT DEC3

INFORMATION

A L'ATTENTION DES CANDIDATS DE LA SESSION 2022

INSCRIPTIONS GERES SUR INSCRINET

POUR LE DEPOT DES PIECES JUSTIFICATIVES

NOTE 1

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de votre inscription au(x) concours de la session 2022 sur **INSCRINET** et dans le cadre de la COVID 19, vous aurez à transmettre à la Direction des Examens et Concours (DEC3) des pièces justificatives par l'intermédiaire **d'une boîte fonctionnelle** (qui sera mise à disposition prochainement dans une nouvelle note) **uniquement pour les concours qui sont gérés dans INSCRINET.**

1- Liste des pièces numérisées à fournir pour les concours externes :

- ✓ La copie de la fiche récapitulative de votre inscription (à défaut, indiquer votre concours, la discipline et vos coordonnées)
- ✓ Le dernier diplôme obtenu (master, attestations M1 ou M2 ou autres titres)
- ✓ La carte d'identité couleur ou du passeport
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc

2- Liste des pièces numérisées à fournir pour les concours internes :

- ✓ La copie de la fiche récapitulative de votre inscription (à défaut, indiquer votre concours, la discipline et vos coordonnées)
- ✓ Le diplôme ou l'attestation requis pour concourir
- ✓ La carte d'identité couleur ou du passeport
- ✓ L'état de services visé par le chef d'établissement et validé par le service des Personnels de l'académie
- ✓ L'arrêté de nomination en qualité d'agent titulaire pour les candidats fonctionnaires ne relevant pas du ministère de l'éducation nationale *ou occupant déjà un poste de titulaire dans une autre académie*
- ✓ L'arrêté indiquant votre dernier échelon
- ✓ Les photocopies du contrat ou de l'agrément, du contrat de travail (pour l'enseignement privé et les contractuels)
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc.

Il est important pour la DEC3 de recevoir vos pièces dans les délais afin de prévoir l'organisation des concours dans les meilleures conditions sanitaires. La Note 2 précisera les adresses mails et les dates de dépôt